

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MODIFICATION DE CONTRAT N° 2 ¹

Article R.2194-7 du code de la commande publique

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)



Ville MÉTROPOLE DE LYON

Représentée par Mme la Maire
Place de la Nation - CS4002
69518 Vaux-en-Velin cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Mandataire (Courtier) : WILLIS TOWERS WATSON France (WTW)
Monsieur Olivier AUGAGNEUR - Directeur commercial
Immeuble Ambre - 164 av. J. Jaurès - CS 70420
69364 LYON Cedex 07
Tel : 04 72 13 62 94 – Fax : 04 72 12 48 50 – Mail : bertile.revale@grassavoye.com
SIRET : 311 248 637 008 | 53

Assureur : GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE
Monsieur Fabrice FIORINI
50 rue de Saint Cyr – 69009 LYON
Tel : 04 72 85 53 68 – Fax : 04 72 85 59 35 - Mail : collectivites@groupama-ra.com
SIRET : 779 838 366 000 | 28

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché n°19A004
Assurances pour les besoins de la Ville de Vaux-en-Velin
Lot n°4 : Risques statutaires agents affiliés CNRACL

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 10 janvier 2019
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 60 mois
- Montant total du marché notifié en 2019 est de 1 125 185,35 € TTC

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
 (Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Suite à l'aggravation de la sinistralité observée en 2022, le taux de cotisation appliqué à l'assiette de cotisation passe de 1.30 % à 1.95% avec la ventilation suivante :

	Taux avenant 2
Accident de travail / Maladie professionnelle – garantie frais de soins	0.47%
Décès	0,28%
Accident de travail / Maladie professionnelle – garantie remboursement indemnité journalière (IJ)	1.20 %
Total du taux de cotisation	1.95%

Cette majoration du taux de cotisation génère une majoration du montant total initial du marché de 12,85% sur la durée du marché.

Par ailleurs le taux de remboursement des indemnités journalières pour les accidents de travail et les maladies professionnelles passe de 80% à 50%, la franchise de 60 jours reste inchangée.

Ces nouvelles conditions d'assurance sont applicables à partir du 01/01/2023. Elles sont sans effet sur les situations intervenues ultérieurement à cette date qui resteraient régies par les conditions d'assurance initialement consenties au marché.

- Renonciation à recours :

L'acceptation du présent avenant par le titulaire vaut renonciation à toute action, réclamation ou recours pour tout fait générateur similaire antérieur à la date de signature du présent avenant par ses soins.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
WILLIS TOWERS WATSON France (WTW)		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Vaulx-en-Velin,

Pour la Maire,
Le Premier Adjoint
Délégué aux Finances, aux Marchés Publics,
à la Politique de la Ville, au Renouvellement urbain, au
Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités
Conseiller de la Métropole de Lyon.

Stéphane GOMEZ

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)